







DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 19/04/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 55

Votes Pour: 55 Vote(s) Contre: 0 Abstention(s): 0 Objet : Subventions de fonctionnement 2022

N° 2022-36

Présents (44): GUILBERT Annie, GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, ROUSSELET Christiane, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, DUPRAT Julie, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, OZUN Benjamin, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

<u>Présents non votant</u> : DUGARDIN Georgette, ROUSSEL Jean-Claude, DUPOUY Marie-France, SERMET André, REY Sylvie

<u>Absents (7)</u>: GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, CONSTANTIN Luce, BEYRIE Maryse (excusée), CASCARRE Victor.

Procurations (11):

GRANGE Jean-Baptiste à DESMARAIS Nadine

PUYAU Maryse à RICARD Louis

CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand

PETIT Caroline à DUBERNARD Alain

BRUN Didier à PAUCIS Jean JARENO Sandra à HELARY Yann LEGOFF Stéphanie à OZUN Benjamin

AIZIER Philippe à MIR André

BOURREC Christophe à SALAT Jacques

NARS Aline à DARAN René

FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

Mme Nadine DESMARAIS a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose les subventions de fonctionnement demandées, la commission « Finances » et le bureau communautaire proposent de retenir les attributions ci-dessous pour l'année 2022.

Envoyé en préfecture le 02/05/2022

Reçu en préfecture le 02/05/2022

Affiché le



**************************************	7 8 6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ID : 065-246500573-20220426-2022_36-DE
TIERS	Réalisé 2021	BP 2022
Οτς	132 000,00	0,00
RVAL	108 200,00	108 200,00
GIPE	64 208,00	94 208,00
La Soulane	4 860,00	3,00
AIREL	82 251,00	100 000,00
AVAL	9 3 6 3,00	12 008,00
GVA Lutte contre le campagno!	3 500,00	3,00
TOTAL	404 382,00	314 408,00

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les Conseillers Communautaires décident :

- De valider les subventions de fonctionnement présentées par Monsieur le Président pour l'année 2022 ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON Château de Ségure

65240 ARREAU